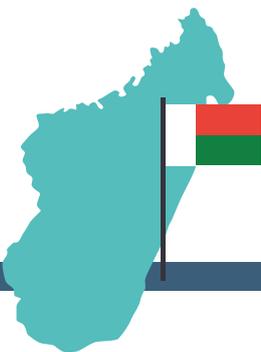




# Connaître vos Pêcheries !



## GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DES PÊCHERIES



Un guide destiné aux parties prenantes à **Madagascar** pour bénéficier de la mise en œuvre de l'**Initiative pour la transparence des pêches (FiTI)**

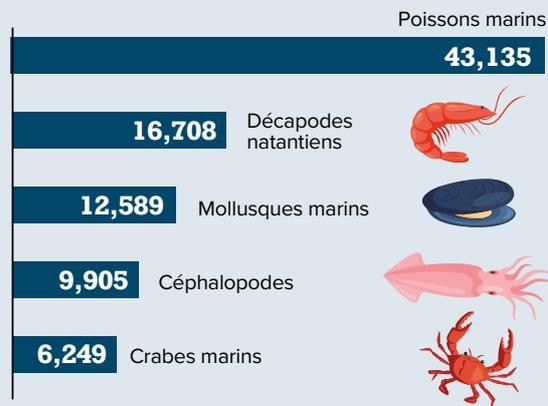
# PÊCHERIES MARINES À MADAGASCAR



Madagascar est la quatrième île la plus grande du monde et abrite l'un des habitats océaniques du monde le plus riche en biodiversité. La pêche marine et le commerce du poisson sont au cœur de la société Malagasy en fournissant des emplois, des aliments nutritifs et une source de revenus pour le gouvernement, et en représentant un élément important du tissu de la culture et des traditions de la nation.

## 5 meilleures espèces marines

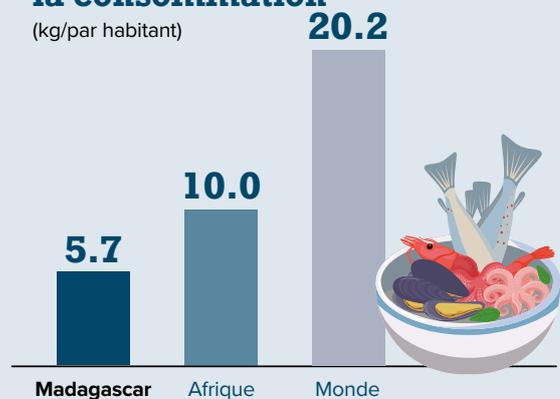
(en 2019), en volume en tonnes :



Source : FAO, Profil du marché Madagascar GLOBEFISH 2019

## Poisson disponible pour la consommation

(kg/par habitant)



Source : FAO, La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2022 ; FAO, Profil du marché Madagascar GLOBEFISH 2019

## Capacité de production annuelle



**750 millions de dollars américains**

Contribution de 6,6 % aux exportations totales de Madagascar

Source : Banque mondiale, Projet de Gouvernance Et De Croissance Partagée des Pêches dans Le Sud-Ouest de L'océan Indien (SWIOFISH 2)

## Emplois et moyens de subsistance

(estimations)

**470,000**

Emplois directs dans la pêche



**1,500,000**

Moyens de subsistance de la pêche (dont la plupart viennent des zones côtières)

Source : Banque mondiale, Projet de Gouvernance Et De Croissance Partagée des Pêches dans Le Sud-Ouest de L'océan Indien (SWIOFISH 2)



« Bien que la pêche soit essentielle pour l'économie malgache, ainsi que pour la subsistance de plusieurs milliers d'individus, ce secteur fait face à des défis nombreux et complexes. L'un des problèmes les plus fondamentaux est de trouver des moyens d'équilibrer la conservation et l'exploitation des ressources halieutiques. »

Source : Banque mondiale, Projet de Gouvernance et de Croissance Partagée des Pêches dans Le Sud-Ouest de L'océan Indien (SWIOFISH 2)

## LA PÊCHE DURABLE A BESOIN DE TRANSPARENCE !

**La pêche est menacée partout dans le monde.** À Madagascar, divers écosystèmes marins sont confrontés à une dégradation sans précédent due au changement climatique, à la pollution et à la surpêche, les bateaux de pêche artisanale et industrielle se disputant des captures en baisse. La nécessité d'une gestion durable des pêches s'avère urgente.

**Le gouvernement de Madagascar a une obligation fondamentale de gérer les ressources communes comme le poisson au nom de ses citoyens** Mais cela crée un défi complexe : garantir que la pêche et le commerce du poisson contribuent aux revenus, à l'emploi, à l'alimentation et à la nutrition de millions de personnes, tout en préservant la biodiversité marine pour les générations présentes et futures.

**Alors que la disponibilité publique de l'information est essentielle pour parvenir à une pêche durable, la transparence dans la gestion de la pêche fait souvent défaut.** De nombreux gouvernements n'ont pas donné la priorité à la transparence, ce qui signifie que des informations importantes sur le secteur de la pêche ne sont pas disponibles au public ou, lorsqu'elles sont disponibles, ne sont pas largement partagées. De plus, les informations que les gouvernements publient manquent souvent de qualité ou d'objectivité, sont présentées d'une manière qui les rend inaccessibles aux citoyens, ou sont diffusées de manière inopportune.

### Améliorer la transparence est une étape essentielle pour améliorer la gouvernance des pêches !



« Le manque de transparence pourrait être perçu comme un facilitateur sous-jacent de tous les aspects négatifs du secteur mondial de la pêche – pêche INN, surcapacité de la flotte, subventions mal orientées, corruption, mauvaises décisions de gestion des pêches etc. Un secteur plus transparent mettrait en évidence ces activités chaque fois qu'elles se produisent, ce qui rendrait plus difficile pour les auteurs de se cacher derrière le voile habituel du secret et qui nécessiterait des mesures immédiates pour réparer le mal. »

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)  
La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2010



**En septembre 2021, le gouvernement Malagasy s'est engagé à mettre en œuvre l'Initiative pour la transparence des pêches (FiTI), pour augmenter l'accessibilité, la qualité et la crédibilité des informations nationales sur la pêche et améliorer les débats publics éclairés.**

## À PROPOS DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES PÊCHES (FiTI)

La FiTI est une initiative mondiale qui aide les pays à accroître l'accès du public aux informations sur la pêche marine. Le Standard FiTI est le cadre de transparence internationalement reconnu de la FiTI qui précise quelles informations les gouvernements devraient publier en ligne. Il s'organise en 12 domaines thématiques :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <p><b>#1</b>  Registre public des lois, règlements et documents nationaux officiels relatifs à la pêche</p> <p><b>#2</b>  Lois et décrets sur les régimes fonciers relatifs à la pêche</p> <p><b>#3</b>  Accords de pêche avec des États étrangers</p> <p><b>#4</b>  État des ressources halieutiques</p> | <p><b>#5</b>  Pêche industrielle (Registre des navires, Paiements pour les activités de pêche, Données sur les captures enregistrées)</p> <p><b>#6</b>  Pêche artisanale</p> <p><b>#7</b>  Secteur post-capture et commercialisation des produits de pêche</p> <p><b>#8</b>  Efforts d'Application des lois relatives à la pêche</p> | <p><b>#9</b>  Normes de travail</p> <p><b>#10</b>  Subventions à la pêche</p> <p><b>#11</b>  Aide officielle au développement</p> <p><b>#12</b>  Propriété effective</p> |
|---|--|--|

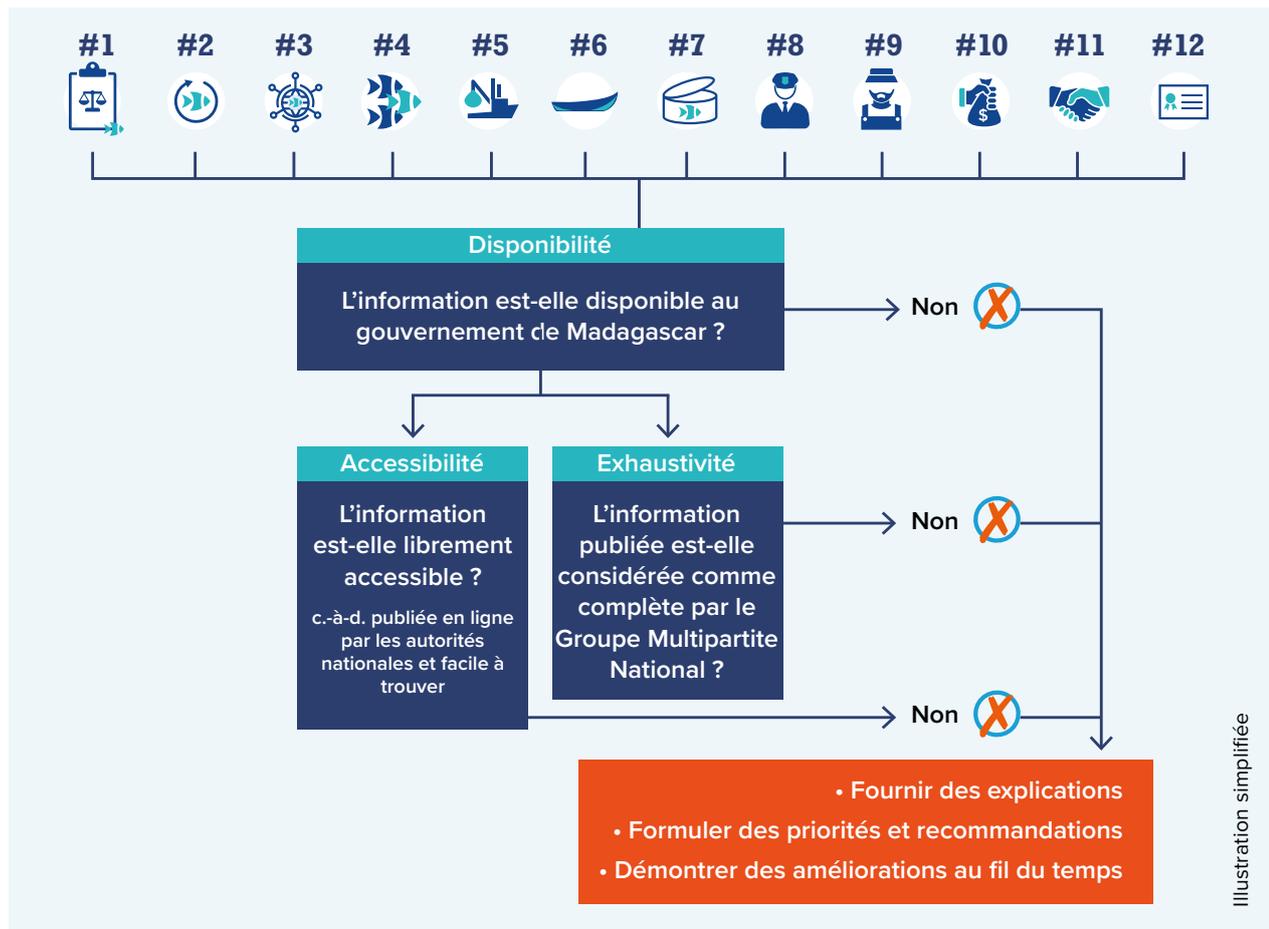
 À Madagascar, la FiTI a été mise en œuvre par un Groupe Multipartite National (GMN), composé de 12 membres répartis équitablement entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.



La mise en œuvre est supervisée par le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue et est régulièrement validée par le Conseil d'Administration International de la FiTI.

# RAPPORTS FiTI – RAPPORTS RÉGULIERS SUR L'ÉTAT DE LA TRANSPARENCE DE LA PÊCHE

Chaque année, le GMN de Madagascar publie un Rapport FiTI qui évalue la disponibilité, l'accessibilité et l'exhaustivité des informations sur les pêches marines décrites dans les 12 domaines thématiques du Standard FiTI.



 Le rapport **résume également les informations clés** sur le secteur de la pêche de Madagascar pour accroître la compréhension et l'appréciation du public.



*Le gouvernement de Madagascar n'a pas besoin de disposer de données complètes pour chaque domaine thématique dès le début.*

*Les autorités publiques doivent plutôt divulguer les informations dont elles disposent, et là où des lacunes importantes existent, **démontrent des améliorations au fil du temps.***

## CHACUN A UN RÔLE À JOUER

La transparence – c’est-à-dire l’accès du public à l’information – est un concept avec lequel il est difficile d’être en désaccord. Cependant, on la confond souvent avec le simple processus consistant à mettre des faits et des chiffres dans le domaine public, par exemple par le biais des sites web gouvernementaux. Pourtant, la réalisation d’une pêche durable est un défi complexe qui ne peut être relevé par un seul acteur (par exemple, le gouvernement). Au contraire, une approche collaborative qui s’appuie sur les connaissances et les expériences de multiples acteurs est nécessaire pour créer un environnement propice à la pêche durable.

La transparence facilite **la gouvernance participative** – définie comme la capacité des parties prenantes à participer aux processus décisionnels et à les contrôler. Et avec Madagascar qui s’est maintenant engagé dans un voyage transformateur vers la transparence à travers la FITI, toutes les parties prenantes – qu’elles appartiennent au secteur public, au secteur des affaires ou à la société civile – ont un rôle à jouer pour contribuer à la gestion durable des pêcheries du pays.

### La transparence dans la pêche permet :

#### Autorités publiques



- *Gouvernement*
- *Pouvoir judiciaire (par exemple le procureur général)*
- *Organismes chargés de l’application de la loi*

- de déterminer les priorités et les politiques nationales, sur la base des meilleures données disponibles ;
- répondre rapidement aux demandes d’informations (par exemple, des citoyens, investisseurs, partenaires internationaux) ;
- d’améliorer la collaboration entre les différentes instances gouvernementales et les agents non gouvernementaux ;
- de faire connaître ses efforts en matière de gestion durable des pêches et d’appui au secteur de la pêche ;
- de contrer les rumeurs, la désinformation et les critiques injustes.

#### Parlementaires



- *Membres de l’Assemblée nationale*
- *Membres du Sénat*
- *Représentants des commissions parlementaires*

- de contrôler le travail du gouvernement et le tenir responsable des décisions de la gestion des pêches ;
- de débattre et approuver les initiatives législatives (par exemple, les lois sur les pêches) ;
- d’examiner et adopter le budget national en faveur des priorités du secteur de la pêche à Madagascar (y compris, par exemple, le Ministère chargé de la pêche).

#### Pêcheurs



- *Entreprises de pêche à grande échelle*
- *Associations de pêche artisanale*
- *Communautés de pêcheurs traditionnels*

- de prendre des décisions commerciales mieux informées ;
- de participer plus efficacement aux processus décisionnels et de s’engager dans les débats publics sur la gestion du secteur de la pêche ;
- de faire prendre conscience de la contribution du secteur au développement de Madagascar.



## La transparence dans la pêche permet :

### Société civile



- ONG de conservation marine
- Initiatives de transparence
- Mouvements sociaux
- Militants individuels

- de contrôler la cohérence entre les politiques publiques et leur mise en œuvre effective ;
- de tenir le gouvernement responsable des décisions de la gestion des pêches ;
- d'identifier les opportunités de collaboration qui améliorent les efforts plus larges de bonne gouvernance ;
- de contribuer aux débats publics sur les thèmes clés de la pêche.

### Médias



- Organismes médiatiques (imprimés, transmissions audiovisuelles, numériques)
- Journalistes d'investigation
- Journalistes indépendants

- de sensibiliser le public aux principaux développements dans le secteur de la pêche ;
- de donner la parole aux acteurs marginalisés de la pêche (par exemple les femmes) ;
- de contrôler les engagements pris par les agents publics.

### Milieu universitaire



- Universités
- Écoles
- Groupes de réflexion

- d'identifier les lacunes dans les connaissances qui nécessitent de nouvelles recherches ;
- d'analyser les politiques et pratiques publiques pour faire des recommandations sur les améliorations.

### Partenaires internationaux



- Détaillants de fruits de mer
- Investisseurs
- Agences de crédit
- Donateurs
- Organisations inter-gouvernementales (Ex. Banque mondiale, FAO)

- de fonder les décisions d'investissement/ d'approvisionnement sur des informations fiables ;
- d'apporter un soutien technique et financier pour combler les lacunes en matière d'information ;
- de coordonner plus efficacement avec d'autres partenaires travaillant vers les mêmes objectifs.

## DONNER DU SENS À LA TRANSPARENCE

L'un des principaux objectifs de la FiTI est de s'assurer que les informations publiées par le gouvernement de Madagascar stimulent les débats publics sur la gestion des pêches marines du pays et permettent aux parties prenantes de participer aux réformes visant à améliorer la gouvernance du secteur.

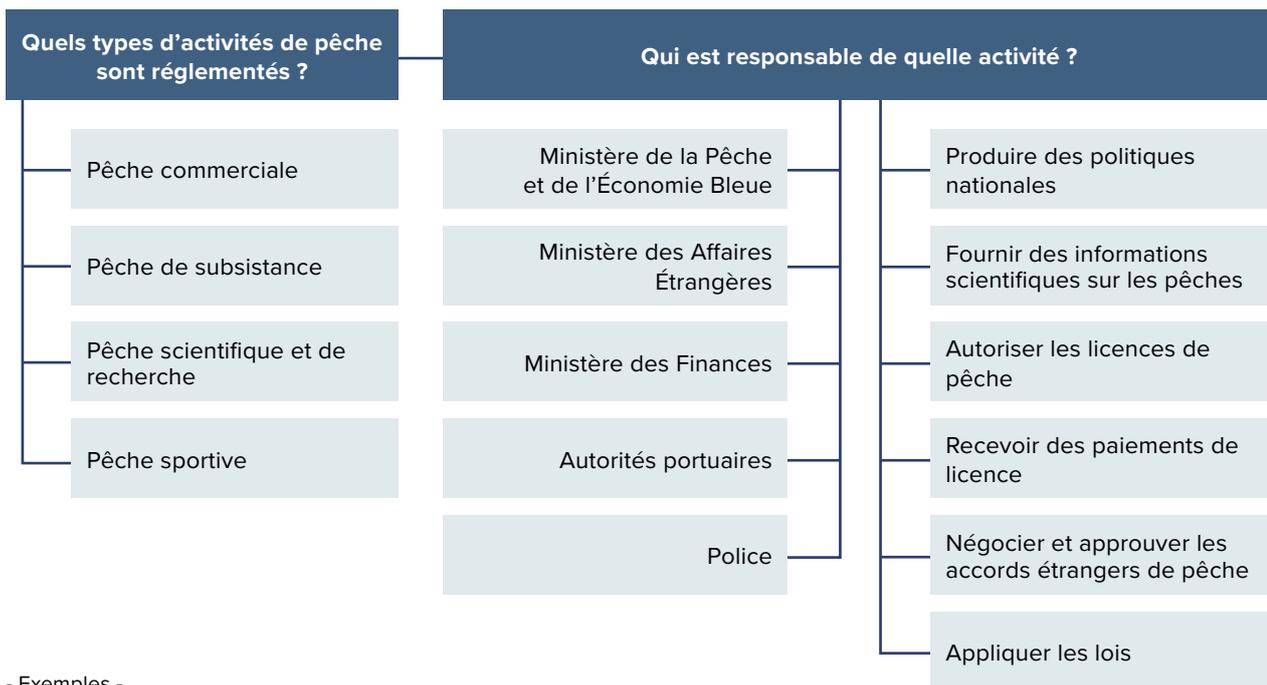
Il y a trois façons concrètes pour les parties prenantes de Madagascar de bénéficier de la mise en œuvre de la FiTI :



Compte tenu de la complexité de la gestion des pêches, s'engager dans ces trois activités n'est pas toujours une tâche simple. Cependant, en augmentant l'accès du public aux informations sur la pêche par la FiTI, le gouvernement de Madagascar offre à ses citoyens et partenaires d'affaires les moyens nécessaires pour participer à des débats publics éclairés.

## Répondre aux questions critiques sur la pêche à Madagascar

### Comment le secteur de la pêche est-il réglementé à Madagascar ?



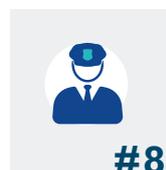
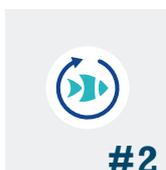
- Exemples -

La gestion des pêches est étonnamment compliquée. En particulier, les réglementations de la pêche – définir les modalités d'accès, d'utilisation et de gestion des droits de pêche – n'est pas facile à comprendre. En outre, le secteur est généralement géré par plusieurs autorités au niveau national, sous-national ou même régional<sup>1</sup>, ce qui peut rendre difficile la compréhension des priorités, des rôles et des responsabilités des différentes entités. Cette complexité constitue un obstacle à la surveillance et à la responsabilité dans le secteur de la pêche.



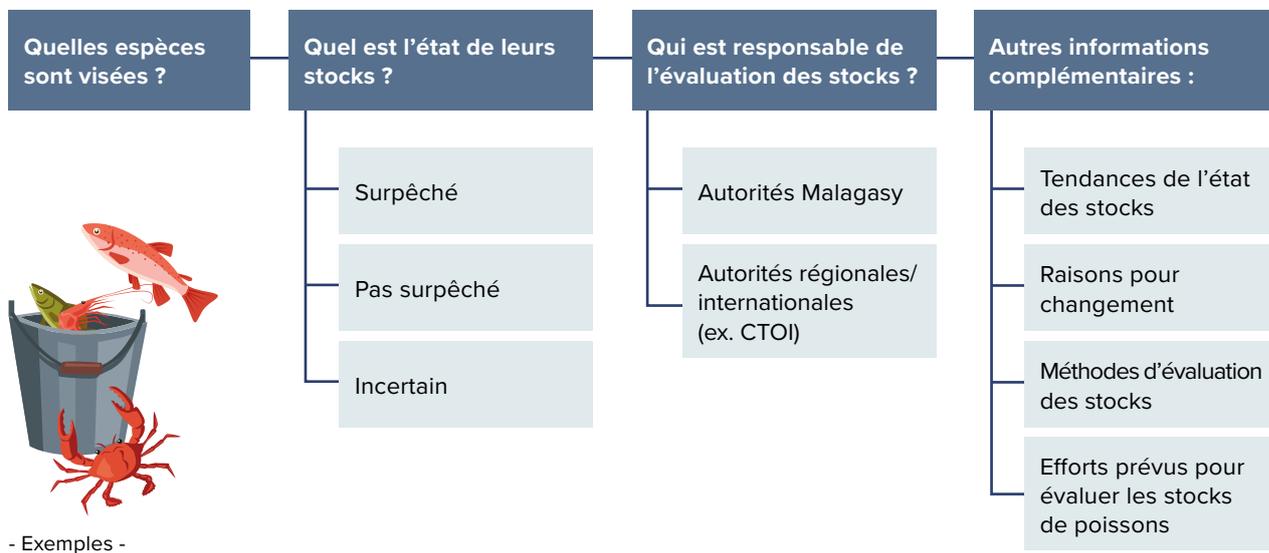
**Comment est-ce que la FiTI apporte son aide ?** Les informations publiées par le biais de la FiTI aident à illustrer les responsabilités de gestion des différentes autorités gouvernementales à Madagascar. Un autre élément clé est l'obligation de publier un texte synthétique rédigé dans un langage accessible sur la tenure des pêches. En outre, la FiTI exige que toutes les lois sur la pêche soient publiées ainsi que que les contrats de tous les accords étrangers de pêche signés par le gouvernement de Madagascar.

Domaines thématiques pertinents du Standard FiTI :



<sup>1</sup> Par exemple, Madagascar est membre de la Commission des Thons de l'océan Indien (CTOI), qui réglemente l'extraction de thon, par des navires de différentes nationalités, qui a lieu à plus de 200 milles nautiques en dehors de la juridiction de ses États membres (dont Madagascar).

## Quel est la santé des stocks de poissons de Madagascar ?



Les autorités nationales sont confrontées à un défi complexe : accroître la productivité et la valeur économique de la pêche, tout en conservant la biodiversité marine. Avec les préoccupations répandues concernant la diminution des populations de poissons, la santé des stocks halieutiques est l'un des éléments d'information les plus recherchés sur la gestion des pêches. Malheureusement, ces informations ne sont souvent pas accessibles, elles ne sont pas à jour et trop compliquées à comprendre ou n'ont pas la confiance du public.



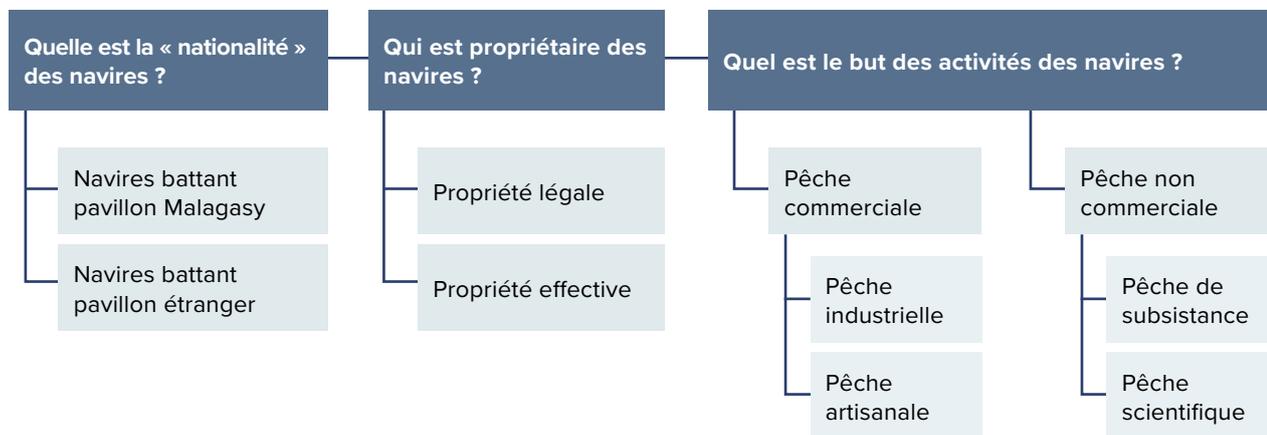
**Comment est-ce que la FiTI apporte son aide ?** La FiTI exige que les autorités nationales de Madagascar publient toutes les évaluations scientifiques des stocks disponibles sur ses pêcheries nationales ainsi que les résultats des évaluations menées sur des stocks par des organisations internationales (ex. la CTOI). De plus, les autorités nationales de Madagascar doivent fournir des informations résumant la santé des espèces les plus importantes sur le plan commercial.

Comme la santé des stocks halieutiques est influencée par une variété de facteurs différents, la FiTI exige également la publication d'informations sur les captures, les rejets et l'effort de pêche. Avoir accès à ces informations peut aider à identifier les incohérences au sein des réglementations gouvernementales qui, par exemple, cherchent à limiter les captures de poissons. Il peut également répondre aux préoccupations que le gouvernement de Madagascar accorde des licences à un trop grand nombre de navires de pêche.

Domaines thématiques pertinents du Standard FiTI :



## Qui est autorisé à pêcher dans les eaux Malagasy ?



- Exemples -

Les détails de l'immatriculation d'un navire sont une information essentielle qui contribue à la protection de l'environnement marin. Ceci est d'autant plus pertinent que l'accès au poisson devient de plus en plus concurrentiel et une source de conflits et de critiques pour les gouvernements. Les gouvernements subissent des pressions croissantes pour restreindre l'accès à certains groupes et augmenter les opportunités pour d'autres. De plus, comprendre quels navires sont légalement autorisés à pêcher dans les eaux Malagasy est une condition préalable pour déterminer les activités illégales de pêche.



**Comment est-ce que la FiTI apporte son aide ?** La FiTI exige que le gouvernement de Madagascar publie un registre en ligne et à jour de tous les navires industriels battant pavillon Malagasy et battant pavillon étranger autorisés à pêcher dans les eaux du pays, et de tous les navires battant pavillon Malagasy autorisés à pêcher dans les eaux étrangères et en haute mer.

En outre, des informations agrégées sur le nombre de navires de pêche artisanale à Madagascar doivent être publiées. Enfin, les autorités de Madagascar doivent fournir des informations sur la situation actuelle et les discussions sur la transparence de la propriété effective dans le secteur de la pêche.

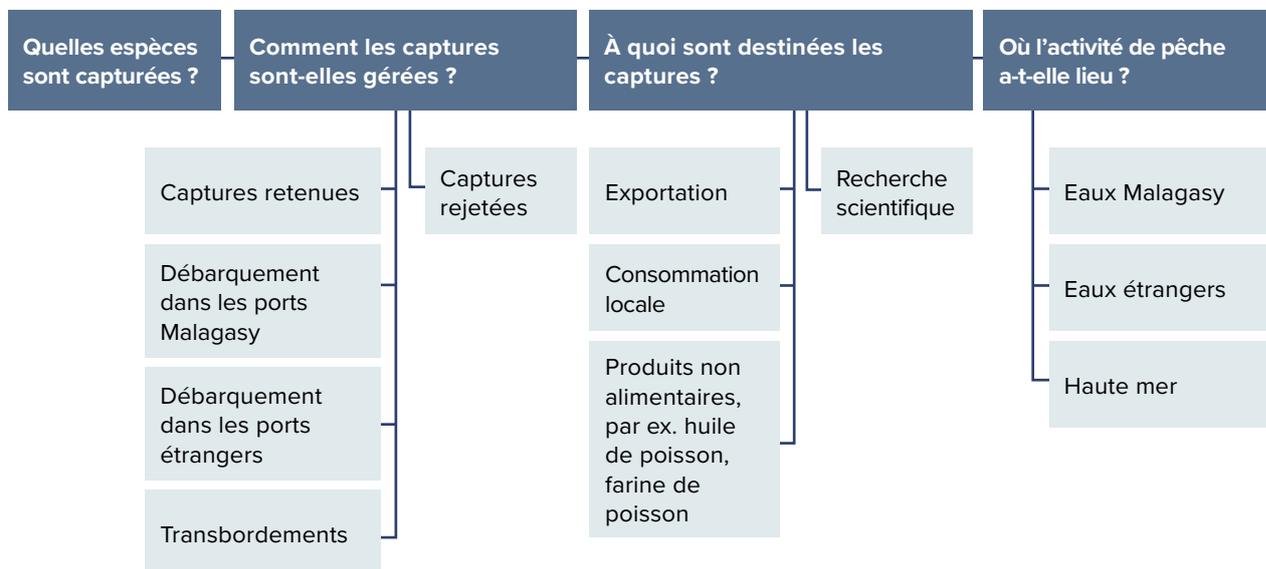
Domaines thématiques pertinents du Standard FiTI :

			
#3	#5	#6	#12*

\* La FiTI ne demande pas les noms des bénéficiaires effectifs individuels liés à la pêche (ex. les propriétaires de navires).



## Combien de poissons sont capturés dans les eaux Malagasy ?



- Exemples -

Les informations publiques sur qui attrape quoi ne sont pas souvent disponibles ou sont difficiles à comprendre. Cela peut conduire à des idées fausses populaires ou à des allégations, tels que les gouvernements permettant aux navires étrangers de pêche de capturer une grande quantité de ressources halieutiques nationales. En outre, les informations gouvernementales sur les captures réalisées par les pêcheurs artisanaux ou de subsistance manquent souvent de qualité et de fiabilité.



**Comment est-ce que la FiTI apporte son aide ?** Des données des captures fiables sont cruciales – la FiTI demande aux autorités de Madagascar de publier des informations détaillées sur les captures des flottes de pêche industrielle ainsi que des informations (plus agrégées) sur les captures réalisées par les pêcheurs artisanaux. Cela comprend non seulement des informations sur les captures conservées mais également sur les rejets (si de telles informations sont mises à la disposition du gouvernement).

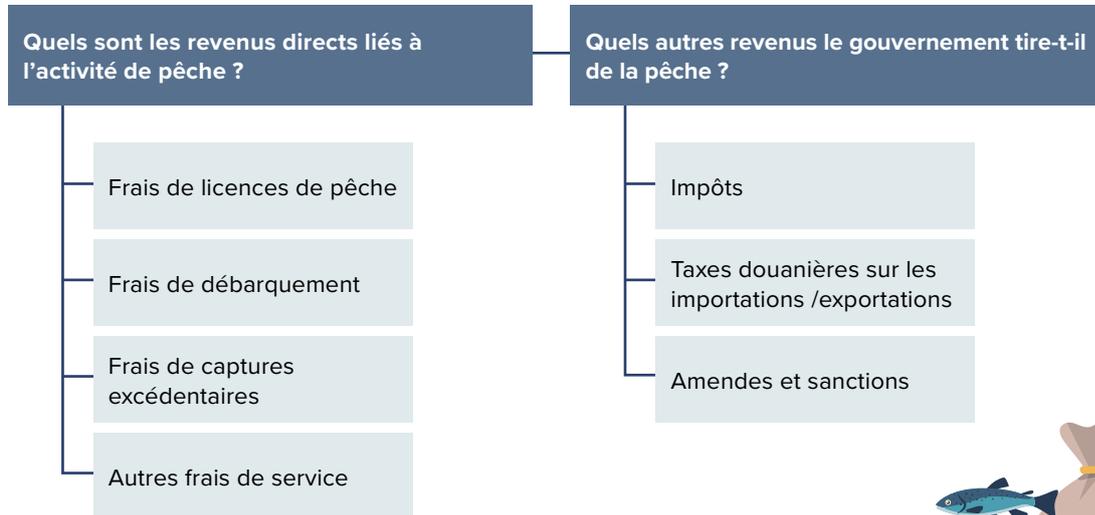
**Domaines thématiques pertinents du Standard FiTI :**



La FiTI ne demande pas d'informations sur la localisation exacte des activités de pêche dans les eaux Malagasy. Seules des informations annuelles agrégées sur les captures dans les eaux Malagasy ainsi que sur les captures dans les eaux étrangères ou en haute mer doivent être publiées.



## Combien Madagascar gagne-t-il de ses ressources halieutiques ?



- Exemples -

La pêche commerciale peut être une source importante de revenus publics. La vente de licences de pêche à des navires étrangers de pêche, par exemple, est souvent justifiée par le fait que cela génère de la richesse publique. Cependant, les revenus publiques provenant du secteur de la pêche sont souvent difficiles à déterminer, car plusieurs agences gouvernementales peuvent être impliquées dans la collecte de différents frais. Cela peut également rendre le secteur de la pêche vulnérable à la corruption.

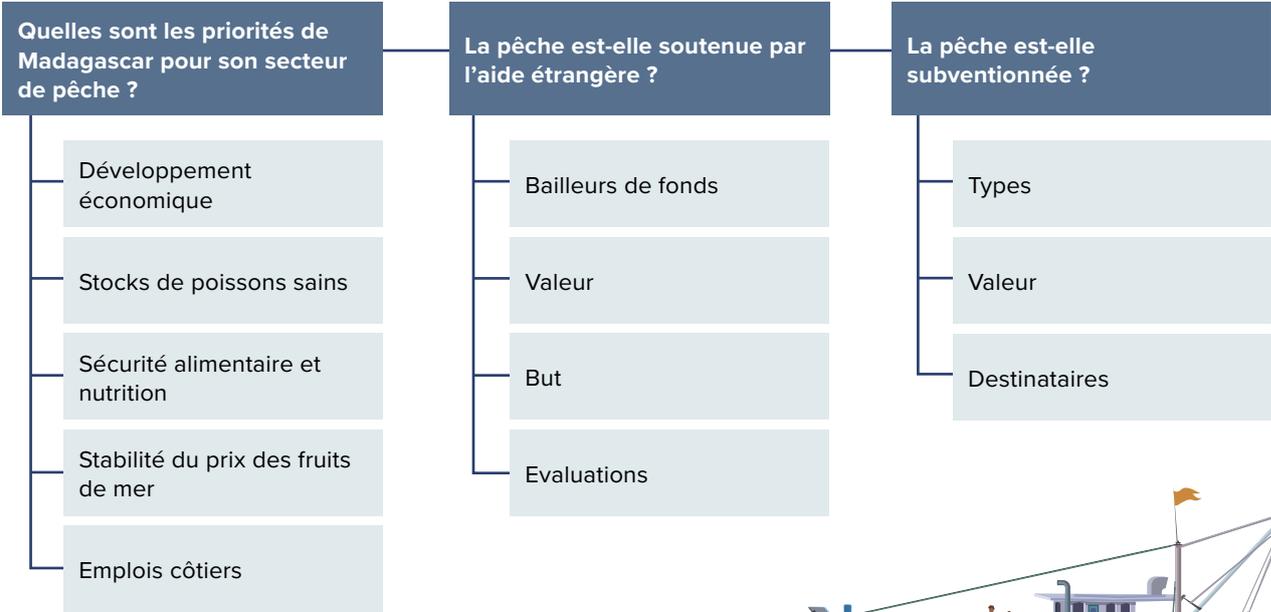


**Comment est-ce que la FiTI apporte son aide ?** La FiTI demande aux gouvernements de publier des informations détaillées sur l'éventail des frais appliqués au secteur de la pêche et des informations sur la manière dont ces frais sont traités et par qui. La FiTI exige également que les gouvernements divulguent les paiements par navire dans le secteur à grande échelle, les informations sur les paiements reçus dans le cadre d'accords étrangers de pêche et les sommes agrégées provenant de la pêche à petite échelle. En outre, la FiTI exige que les gouvernements publient des informations sur les amendes payées par les entreprises de pêche pour les infractions de la loi. Toutes ces informations peuvent être combinées pour obtenir une image complète des recettes publiques totales du secteur.

**Domaines thématiques pertinents du Standard FiTI :**



## Comment le gouvernement de Madagascar soutient-il le secteur de la pêche ?



- Exemples -

La plupart des gouvernements soutiennent leurs secteurs de la pêche pour tenter de répondre aux priorités nationales, tels que le développement économique (ex. par l’octroi d’autorisations de pêche) ou la protection des stocks halieutiques (ex. par le biais des aires marines protégées). Les gouvernements disposent de plusieurs moyens pour y parvenir, par exemple par le biais de projets financés par des donateurs étrangers. Madagascar a toujours été le bénéficiaire d’importants programmes d’aide à la pêche, notamment de la part de bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, l’UE, la France et le Japon.

De plus, les gouvernements souvent soutiennent le secteur en subventionnant les opérations de pêche. Un manque d’informations sur ce soutien gouvernemental entrave non seulement la possibilité d’une surveillance, d’une responsabilisation et d’un dialogue public efficaces, mais limite également la participation publique à la prise de décision informée sur la manière dont ces mécanismes de soutien doivent être utilisés.

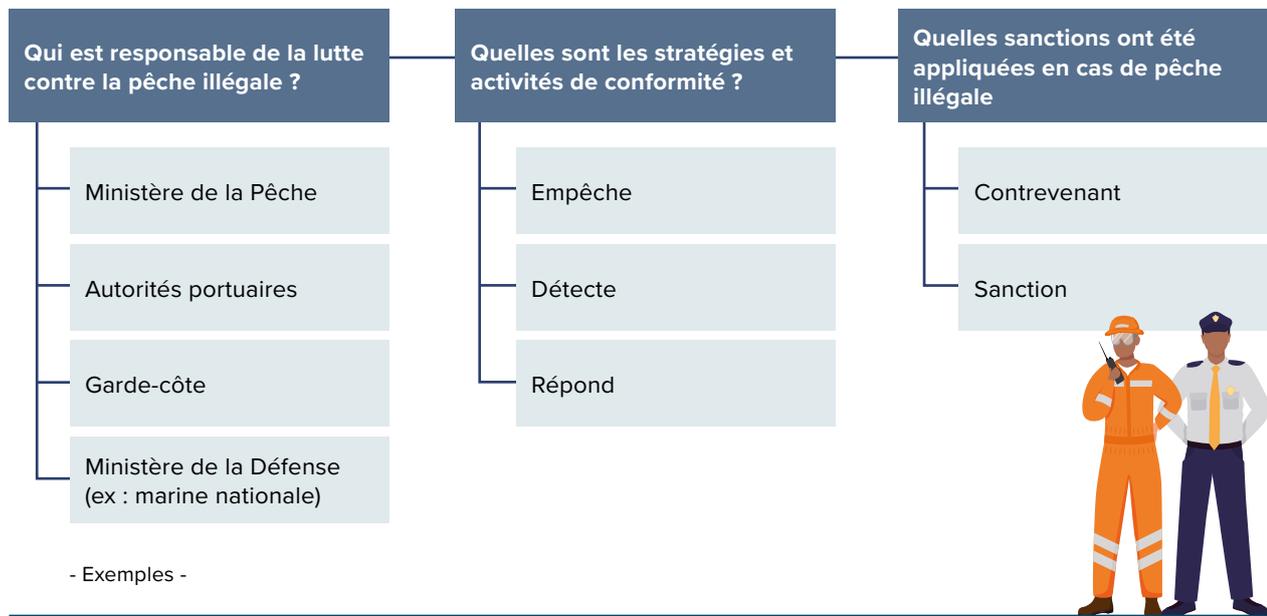


**Comment est-ce que la FiTI apporte son aide ?** Le gouvernement de Madagascar publiera les documents politiques pertinents relatifs à la gestion de la pêche marine. La FiTI exige que le gouvernement de Madagascar publie des informations annuelles complètes sur les subventions, y compris les bénéficiaires de ces transferts. De même, les autorités nationales doivent publier les détails des projets d’aide individuels dans le domaine de la pêche et de la conservation marine, y compris les rapports d’évaluation (lorsque ceux-ci ont été réalisés).

Domaines thématiques pertinents du Standard FiTI :



Dans quelle mesure le gouvernement de Madagascar protège-t-il ses eaux de la pêche illégale ?



Madagascar est considérée comme très vulnérable à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), en partie en raison de sa capacité limitée à contrôler ses eaux. Une attention croissante est portée à la manière dont les pouvoirs publics répondent à ce défi.<sup>2</sup> Cependant, les informations publiques sur les ressources déployées par le gouvernement pour surveiller les navires de pêche sont souvent insuffisantes, tout comme les informations publiques sur les sanctions et amendes infligées à ceux qui sont reconnus coupables d’infractions graves. Il est donc difficile de comprendre si les réponses à la pêche illégale sont efficaces.



**Comment la FiTI apporte son aide ?** Sous la tutelle de la FiTI, les autorités nationales doivent publier des informations sur leurs politiques et activités de surveillance et de contrôle des activités de pêche, ainsi que des informations à jour sur les résultats des enquêtes sur les infractions graves. Ces informations peuvent être combinées avec celles sur la réglementation de la pêche commerciale et les accords étrangers de pêche pour fournir une compréhension globale des défis posés par la pêche INN et l’adéquation des réponses nationales.

Domaines thématiques pertinents du Standard FiTI :



<sup>2</sup> Par exemple, Madagascar met en œuvre l’Accord relatif aux mesures du ressort de l’Etat du Port (PSMA), qui vise à garantir que les poissons capturés dans le cadre de la pêche INN n’entrent pas dans les ports de Madagascar (c’est-à-dire Antsiranana, Ehoala, Mahajanga, Toamasina et Toliara) et, en fin de compte, n’atteignent pas les marchés nationaux et internationaux.



## Identifier les lacunes dans les connaissances pour améliorer les informations sur la pêche au fil du temps ?

Le manque de transparence dans la gestion des pêches n'est pas toujours intentionnel. De nombreux gouvernements sont confrontés à des difficultés pour rassembler des informations sur leurs secteurs de la pêche. Pourtant, les gouvernements ayant les niveaux faibles de transparence sont souvent perçus négativement, comme s'ils étaient poussés par le désir de cacher des informations à l'examen public. Cependant, ce qui peut être perçu comme opaque ou relevant de pratiques secrètes, peut être le résultat d'autres facteurs, comme un manque de ressources techniques, financières ou humaines. Malheureusement, ces arguments peuvent également être utilisés comme prétexte pour éviter un examen minutieux.

Les Rapports FiTI annuels contribuent à remédier à cette situation en aidant les parties prenantes Malagasy à répondre aux questions critiques sur le secteur de la pêche de leur pays. Tout aussi important, ils révèlent également les lacunes, c'est-à-dire les informations qui n'ont même pas encore été collectées ou compilées.

Ces lacunes en matière d'information varient considérablement en fonction du contexte national. Cependant, l'expérience de la FiTI montre qu'il existe plusieurs domaines communs où les autorités publiques ont tendance à manquer d'informations sur la pêche :

Exemples

<p><b>Rejets</b></p> 	<p>De nombreux types de pêche entraînent le rejet de poissons en mer.<sup>3</sup> Les poissons rejetés ne sont pas seulement un gaspillage d'une ressource précieuse, mais peuvent également limiter la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire nationale.</p> <p>Un manque d'informations à ce sujet peut avoir un impact significatif sur la gestion de la pêche, par exemple en influençant la précision des évaluations des stocks et l'établissement ultérieur des autorisations de pêche.</p>
<p><b>Contributions à la sécurité alimentaire et nutritionnelle</b></p> 	<p>En raison de leur valeur nutritionnelle particulière, les poissons constituent une force majeure dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Cela est essentiel dans un pays comme Madagascar qui fait face à l'insécurité alimentaire et à des niveaux élevés de pauvreté, y compris dans les zones rurales.</p> <p>Un manque d'informations peut conduire à une sous-appréciation du secteur dans les politiques nationales, qui doivent souvent concilier les objectifs économiques, de conservation et de sécurité alimentaire.</p>
<p><b>Valeur économique de la pêche à petite échelle</b></p> 	<p>Informations nationales sur la valeur économique de la pêche à petite échelle sont régulièrement de mauvaise qualité, la pêche n'étant pas correctement identifiée comme une profession dans les données des recensements nationaux. À cela s'ajoute le fait que de nombreuses personnes impliquées dans la pêche sont sans papiers et font partie de l'économie informelle.</p> <p>Un manque d'informations signifie que la valeur réelle de pêche à petite échelle est sous-estimée et que le nombre de personnes impliquées dans le secteur, en particulier les femmes, est également sous-évalué. Cela conduit souvent à leur marginalisation dans les processus d'élaboration des politiques ainsi qu'à des flux inéquitables du soutien du gouvernement.</p>



<sup>3</sup> Les rejets désignent les poissons qui sont capturés mais qui ne sont pas conservés et qui sont rejetés dans l'océan (morts ou vivants). Les niveaux de rejets varient considérablement d'une pêcherie à l'autre.



<p><b>Droits du travail</b></p> 	<p>Le travail dans le secteur de la pêche est l'un des métiers les plus ardues et les plus dangereux au monde. On craint également de plus en plus que les lois nationales protégeant les droits des personnes travaillant dans la pêche, y compris les travailleurs nationaux et étrangers employés dans le secteur de la pêche en mer et dans les activités post-récolte, soient inadéquates ou mal appliquées.</p> <p>Un manque d'information peut nuire à la gouvernance visant à garantir le respect des droits des travailleurs. Cela peut également limiter la collaboration entre les autorités de pêche et les départements gouvernementaux chargés de traiter les questions de droits du travail.</p>
<p><b>Propriété effective</b></p> 	<p>Les informations sur la personne physique qui possède ou contrôle en fin de compte une entreprise, comme un bateau de pêche ou une usine de transformation, ne sont souvent pas collectées par les gouvernements. Ceci est en dépit du fait que de nombreux pays, dont Madagascar, ont déjà pris des engagements en matière de transparence des bénéficiaires effectifs. Mais souvent, ces efforts nationaux ne sont pas mis en pratique dans le secteur de la pêche.</p> <p>L'opacité autour de la propriété effective facilite plusieurs défis de gouvernance. Il s'agit notamment de la capacité à dissimuler l'abus de pouvoir, à protéger les contrevenants contre les poursuites et les responsabilités, à éviter les impôts et à masquer une propriété étrangère ou une concentration économique excessive.</p>

Alors que le principe d' « **amélioration progressive** » de la FiTI signifie que Madagascar n'a pas besoin d'avoir des informations complètes sur toutes les 12 domaines thématiques dès le début, de telles lacunes d'information entravent clairement la capacité du gouvernement à gérer la pêche de manière durable, ainsi que la capacité des parties prenantes à bien comprendre leur secteur de la pêche.



 L'une des responsabilités essentielles du **Groupe Multipartite National (GMN) de Madagascar** est d'identifier ces lacunes et de fournir des **recommandations** sur la manière de les combler au fil du temps.<sup>4</sup> Ces recommandations collectives – ainsi que des mises à jour périodiques sur leur état de mise en œuvre – sont publiées dans les Rapports FiTI de Madagascar et peuvent donc être suivies par toutes les parties prenantes et appréciées par les partenaires internationaux.

<sup>4</sup> Cela peut inclure, par exemple, des partenariats avec des institutions universitaires et des bailleurs de fonds étrangers, ou l'utilisation d'instruments politiques existants, tels que des enquêtes nationales sur le marché du travail pour recueillir des informations sur le secteur de la pêche.



## Reconnaître les incohérences entre les priorités, les politiques et les pratiques

Les informations publiées par le gouvernement de Madagascar, en accord avec les exigences du Standard FITI, peuvent aider à identifier les lacunes dans les connaissances et à répondre aux questions critiques sur les aspects individuels du secteur de la pêche à Madagascar, comme « qui est autorisé à pêcher ? ». Cependant, en combinant les informations provenant de plusieurs domaines de la gestion des pêches, les parties prenantes peuvent également identifier les incohérences entre les priorités nationales en matière de pêche, les politiques publiques et les pratiques réelles. Ce faisant, les parties prenantes peuvent contribuer à la gouvernance partagée du secteur.

Ces incohérences varient selon le contexte national. Cependant, les exemples suivants peuvent être pertinents pour les pêcheries de Madagascar :

	Combiner les informations du Standard FiTI
Les captures industrielles destinées à l'exportation l'emportent sur les captures de la pêche artisanale destinées à la consommation locale, malgré les politiques nationales visant à promouvoir la pêche pour la sécurité alimentaire nationale.	
Les débats publics accusent le gouvernement d'obtenir des revenus insuffisants de la pêche commerciale et de ne pas contribuer à la richesse publique. Cependant, les informations financières montrent que les droits de licence et les accords d'accès à la pêche étrangère contribuent de manière significative au budget central du gouvernement.	
Des subventions aux carburants sont accordées aux pêcheurs industriels et/ou artisanaux, ce qui leur permet de continuer à cibler des espèces de poissons dont les études scientifiques montrent qu'elles sont déjà dans un état de surpêche.	
Les stratégies nationales de réduction de la pauvreté par la pêche mettent l'accent sur le développement rural, mais l'accès à la pêche se limite à la pêche artisanale et de subsistance (ex. en raison des aires marines protégées).	
Les informations publiquement disponible sur les autorisations de pêche indiquent l'existence d'un secteur de la pêche bien diversifié où plusieurs individus et organisations peuvent participer. Cependant, les données sur les bénéficiaires effectifs de ces autorisations montrent une concentration de la richesse dans les mains d'un petit nombre de personnes aisées.	
Malgré un engagement national pour lutter contre la pêche illégale, les navires autorisés à pêcher dans les eaux d'un pays incluent ceux qui sont renommés pour la pêche illégale dans les eaux d'autres pays.	

Exemples



Transformer les données gouvernementales dans une forme plus accessible pour permettre à tout un chacun de tirer ses propres conclusions peut, et devrait souvent être **un processus de collaboration entre le gouvernement, les entreprises et la société civile**. Malheureusement, la transparence est souvent perçue de manière étroite comme soumettant les gouvernements à un examen externe, mais cela néglige le fait qu'une valeur importante de la transparence réside dans la promotion des partenariats et du dialogue.

**Une telle collaboration est au cœur de l'Initiative pour la transparence des pêches à Madagascar.**



## AU-DELÀ DES INFORMATIONS DE BASE



Le Standard FiTI définit les exigences de base en matière de transparence pour 12 domaines de la gestion des pêches, qui sont applicables à tous les pays.



Cependant, le Groupe Multipartite National (GMN) de Madagascar peut décider de couvrir des exigences de transparence supplémentaires dans ses Rapports FiTI annuels.

Fourni par :



Financé par :



Mise en œuvre par



# #KnowYourFisheries!

## DES OCÉANS SAINS ET PRODUCTIFS SONT VITAUX POUR NOTRE AVENIR.

La FITI encourage les autorités publiques, les entreprises et le public à collaborer pour une gestion durable des pêches.

[www.fiti.global](http://www.fiti.global)